

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 24

Artikel: La Molle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Hou, hou ; hou, hou ;
Que n'cin éta fou, ou ;
Dé tsandzi noutré doze aoo,
Contré dou, hou, hou ; hou, hou.*

Les agneaux disent d'une voix claire (soprano) : —
Allein ai bliia :

Les brebis répondent (alto) : — *L'herba est bouna.*

Les béliers ajoutent d'une voix de basse : — *Faut medzi ccin que l'ai ya.*

OCTAVE CHAMBAZ.

Trente-six personnes pour une casquette.

Mon tailleur se nomme tout simplement, semaines et dimanches, Heberhardtsteinhut.

Pour ma plus grande commodité de prononciation, je l'ai toujours appelé : Mulhouse (sa ville natale).

Heberhardtsteinhut n'est pas un de ces grands faiseurs dont la vitrine de boutique annonce, en lettres dorées, qu'ils culottent des têtes couronnées ; mais sa marchandise est solide, bon teint, bien cousue et de première qualité. Il m'exhibe ses petits échantillons lui-même, me prend mesure lui-même et, dix jours après, il m'apporte lui-même le vêtement qui ne fait pas un pli.

C'est tout aussi simple que cela.

Mais, l'homme n'étant jamais content de son sort, il me prit un jour l'envie de trahir mon bon Heberhardtsteinhut et d'aller frapper chez un célèbre faiseur.

Un domestique (*un*) vint m'ouvrir, qui me conduisit à un monsieur très grave (*deux*) qui prit aussitôt mes ordres.

Le monsieur ayant sonné, un autre domestique (*trois*) se présenta, qui reçut l'ordre d'aller chercher M. X... (*quatre*) pour inscrire les mesures. Cet inscrivereur de mesures amenait avec lui un jeune homme (*cinq*) frisé, musqué, et mis ! oh ! mis ! — au moins un baron ! qui était le coupeur de gilets.

En se retirant, le baron envoyait un... mettons un comte... qui prit la mesure du pantalon (*six*).

Au comte succéda un prince (*sept*) qui s'intitula modestement le coupeur d'habits.

Tous ces gens-là étaient graves et sérieux ; ou voyait bien qu'ils exerçaient un sacerdoce.

Moi, j'étais vraiment honteux de déranger tant de hauts personnages, bien couverts, sévères et un peu protecteurs ; ils avaient l'air d'avoir quitté une salle de bal afin de venir donner audience dans l'antichambre à un pauvre. Je m'attendais presque à ce qu'ils allaient me faire servir une soupe !!!

Pour ne pas oublier la mise en scène, disons qu'ils m'avaient successivement fait passer :

Pour le gilet, dans un boudoir Louis XV ;

Pour le pantalon, dans un salon Louis XIV ;

Pour l'habit, dans une salle du trône.

Un troisième domestique (*huit*) me conduisit au caissier (*neuf*), qui prit mon nom et mon adresse, et me remit au monsieur très grave (*dix*), lequel me repassa au domestique (*onze*), qui ouvrait la porte de sortie.

Je mentionne, avant de quitter la boutique, trois garçons de magasin (*quatorze*) qui m'avaient déplié les étoffes à choisir.

Quelques jours après, je reçus à domicile :

1° Trois fois l'essayeur de pantalon (*dix-sept*) ;

2° Deux fois l'essayeur de gilets (*dix-neuf*) ;

3° Six fois l'essayeur d'habits (*vingt-cinq*), un grand maître qui se faisait suivre à chaque fois par un porteur (*trente et un*), qui avait l'air d'avoir charge de porcelaine fine.

Mes habits arrivèrent enfin.

Il paraît que, pour être bien à la mode, les habits doivent être un peu justes.

Les miens étaient tellement à la mode que, ne pouvant parvenir à y entrer, dus-je me contenter simplement d'en faire le tour.

Puis je reçus le caissier (*trente-deux*), qui me présenta à payer une note si fabuleuse que je regardai sérieusement sur la facture si on ne m'avait pas compté par erreur une maison de campagne : j'offris net les deux tiers de la somme, en stipulant qu'on me fournirait, comme appoint, une petite rente viagère.

Ce qui fut cause que, le lendemain, j'eus la visite d'un huissier (*trente-trois*).

Il me pria de passer chez le juge de paix (*trente-quatre*).

Lequel me fit expliquer l'affaire à son greffier (*trente-cinq*).

La facture fut réduite de moitié.

C'était peut-être bon marché pour tant de salons usés et tant d'individus dérangés, mais c'était terriblement cher encore pour un habillement qu'il me fallait contempler... comme Moïse dut regarder la terre promise... sans pouvoir y entrer.

Quand j'avouai à Heberhardtsteinhut l'infidélité que je lui avais faite pour un grand faiseur, il tourna et retourna le vêtement.

Puis il devint pensif ; il cherchait un moyen de me rendre ces habits utiles.

— Il y a une façon d'en tirer parti, me dit-il.

Il les emporta et me tint parole.

Quinze jours après, il me rapportait une casquette (*trente-six*).

EUGÈNE CHAVETTE.

Vingt-neuf degrés de chaleur à l'ombre !...

Voilà une température qui n'est guère propre à stimuler le journaliste en disette de copie. L'encre sèche au bout de la plume. L'imagination assoupie rêve et ne produit rien. Calme plat. — Que faire ?... Mais rien n'est plus simple : emprunter aux autres, à grands coups de ciseaux. Nous avons précisément sous la main un volume de Petit-Senn, où se trouve une page toute d'actualité. Elle est intitulée :

La Molle.

Voilà encore, nous dit le spirituel écrivain genevois, un de ces mots que repousse le dictionnaire, bien à tort selon moi. Quoi de meilleur que cette locution, alors que, mal en train, bâillant avec délices, étendant les bras, on s'écrie d'un ton pénétré : *Ah, quelle molle j'ai !* Cela ne peint-il pas d'un trait notre situation morale et physique ? On pourrait dire sans doute en faisant une phrase académique bien peignée :

Quelle chaleur excessive il fait aujourd'hui ! Mon esprit et mon corps en sont abattus au point que je ne me sens aucune aptitude au travail.

Outre qu'il n'est pas naturel qu'un homme, lorsqu'il peut à peine ouvrir la bouche, en fasse sortir une phrase de cette dimension, je le demande, n'est-il pas misérable qu'un scrupule grammatical jette l'ami de la langue dans une pareille circonlocution, lorsqu'il peut peindre avec quatre petits mots tout ce qu'il éprouve ? Le chemin le meilleur pour cette âme harassée n'est-il pas le plus court ? Qu'elle traduise bien sa situation en disant simplement : *Ah ! quelle molle j'ai !*

La molle ! comme chacun sent immédiatement la portée et la signification de ce terme plus expressif que délicat et de bon ton ! comme chacun est à même d'en apprécier la justesse, le bonheur, la rigoureuse acception ! Ce mot est si énergique, qu'en le répétant deux ou trois fois de suite, la pensée s'engourdit, les membres s'affaissent, et que l'on tombe peu à peu dans l'état qu'il rend si bien.

La molle ! qui de nous n'a pas subi ce malaise où nous jette une atmosphère étouffante et lourde, une digestion laborieuse, ou bien le

lendemain d'une fête. Et trouvez-moi, messieurs de l'Académie, dans ce gros livre dont vous vous occupez depuis si longtemps, une locution qui peigne mieux la lenteur fastidieuse avec laquelle vous y travaillez ? N'est-ce point la crainte de baptiser vous-mêmes l'indolence de votre corps qui vous a fait repousser cette onomatopée ?

Un académicien dans son fauteuil, ancré sur une lettre du dictionnaire, n'aurait-il point été la représentation fidèle de cette *molle* que je voudrais voir franciser ? Car remarquez que ce mot n'a point d'équivalent juste ; en effet, la *mollesse* est un état habituel et non transitoire ; la *paresse* de même. La *fainéantise* s'applique à celui qui ne fait rien, mais non à celui qui, momentanément, ne saurait et ne peut rien faire.

La *molle*, est un accès de langueur physique et de torpeur morale qui nous interdit l'occupation ou qui ne nous permet de ne nous y livrer qu'avec ennui, lassitude, dégoût. Elle nous pénètre jusqu'à la moelle des os : c'était l'épidémie régnante à Capoue et à Sybaris ; elle distend et fait craquer les membres, elle pousse aux bâillements, au sommeil ; elle nous rend amoureux de la position horizontale, nous jette dans un fauteuil, nous étend sur un lit ; en un mot, *elle nous désosse*.

La *molle* pourtant, n'a rien de honteux pour celui qui en est atteint, car il faut avoir quelque activité pour la subir, et des travaux seuls sont des titres pour pouvoir s'en dire attaqué. La coutume de *faire le lundi*, en honneur chez les garçons tailleurs, a été établie pour eux sans doute dans le but d'esquiver les *molles* assez fréquemment consécutives au dimanche : ils ont sagement préféré s'amuser tout à fait que de travailler à demi sous l'empire de la *molle*.

Que de fois il m'est arrivé de vouloir vaincre cette influence soporifique et débilitante sans pouvoir en venir à bout ! Je prenais ma plume, mais elle n'aurait su devenir, entre mes doigts, l'interprète d'une seule idée, ou si je m'en servais, c'était pour esquiver des figures vagues, indéterminées, pour faire des pointillages insignifiants, des profils fantastiques. En général, la couverture des livres et les sous-mains sont le théâtre que parcourt la plume en pareils cas.

En conséquence de ce qui précède, j'ai formé le projet d'adresser à l'Académie (si je vis quand elle sera à l'm de son dictionnaire) une pétition aux fins d'admettre, comme française, cette expression de *molle*, dont je viens de définir les effets, moins bien sans doute que je ne les ai souvent ressentis.

Le rouge dans la toilette.

Les lignes suivantes, que nous empruntons au XIX^e Siècle, intéresseront sans doute nos lectrices :

Les chapeaux rouges, au théâtre, font positivement légion. Et, si le rouge est une nuance gaie, seyante parfois, elle ne l'est assurément pas quand on en abuse. Or, c'est le cas. Comme garniture, modérément employé, le rouge est charmant et sied aux blondes comme aux brunes qui, à tort, se sont attribuées le droit unique de le porter. Mais, en trop grande quantité, il devient lourd, et communique aux traits une dureté toujours regrettable, quand il s'agit de femmes surtout.

Je ne sais pourquoi, non plus, tant de personnes, sous prétexte de se mettre à la mode, ont le tort d'oublier que l'harmonie dans les nuances est au moins aussi nécessaire que la bonne coupe et l'élégance dans la forme comme dans les ornements. Or, je vois chaque jour des femmes, jolies, qui ont l'air distingué et qui pèchent cependant absolument de ce côté. Elles ont des chapeaux très nouveaux et fort bien tournés, d'un rouge coquelicot très vif, qu'elles portent sans se soucier du vilain effet produit par ce manque de goût, avec des corsages d'un